LUNDI 25 DECEMBRE 2017

SOMMAIRE

1) TEX évincé…
2) Le pouvoir d'achat en berne
3) Période trouble
4) Misère, misère
5) Macron fait pire que…
6) Un café en plus !
7) Il nous a quitté...

Diez Gérard La Presse en Revue

I) L'animateur Tex évincé de France Télé : l'union de la médiocrité et de la méchanceté

Par Gilles-William Goldnadel

L'avocat Gilles-William Goldnadel. Photo © DR

Chaque semaine, Gilles-William Goldnadel propose aux lecteurs de Valeurs actuelles son regard sur l'actualité.

C'est l'histoire d'un humoriste qui s'appelle Tex. Je ne le connais pas ce Tex. Il faut dire que je ne connais pas grand monde à la télévision. À première vue, il me paraît ni très drôle ni très malin. Mais si ça se trouve il est désopilant et bougrement intelligent. Toujours est-il, qu'il y a 15 jours, ce fameux Tex qui officie sur les chaînes privées et publiques a fait une mauvaise blague sur les femmes battues. Le fou, l'inconscient, le climato-sceptique du réchauffement du front gaucho-féministe… Madame Schiappa a immédiatement procédé par voie de délation étatique en gazouillant ainsi sur Twitter : "j'ai évidemment adressé un signalement au CSA. « Blague » indigne et irrespectueuse qui banalise les violences conjugales, à quelques jours de l'hommage national rendu par le président. Merci pour vos alertes". J'ai écrit en son temps dans le Figaro tout le mal que je pensais de cette délation ministérielle qui assigne à la blague d'être respectueuse, à commencer de l'agenda présidentiel. Depuis quand l'humour doit-il être respectueux ? Il est vrai qu'à un moment où on ne demande plus à un-une responsable politique d'être intelligent-e et spirituel-le, il y a de quoi perdre ses repères.

À ce stade, j'attendais avec résignation le verdict d'un CSA qui ne dit mot lorsqu'on lui défère un Ruquier qui souhaite l'assassinat de Trump mais qui sanctionne lorsque les Grandes Gueules de RMC moquent Nafissato Diallo.

Mais, il y a, hélas du nouveau : France 2 vient à présent de décider l'éviction du pauvre Tex du jeu Les Z'Amours. Madame la présidente Delphine Ernotte, finalement, respecte ses engagements. Elle trouvait qu'il y avait trop de mâles blancs à la télévision publique, elle vient de trouver le moyen d'en expurger un vrai de vrai. Un brut de brut. Remarquez, je suis un peu mauvaise langue. Elle ne virerait pas n'importe lequel.

Prenez, par exemple, Alex Vizerec de la radioactive de service public France Inter. Je ne précise pas de gauche pour éviter le pléonasme, le lieu commun, l'évidence ridicule, l'inutile lourdeur syntaxique. Celui-ci, il y a quelques jours, a déclaré à propos de sa condamnation pour fraude fiscale : "Dieudonné, un antisémite encore plus pingre qu'un juif". Aucun risque qu'il soit dénoncé par Madame Schiappa. Il faut dire déjà qu'elle ne voit même pas l'antisémitisme dans les quartiers, je ne vois pas pourquoi elle le verrait là où il ne se trouve pas. Car la blague de Vizerec, pour être à deux balles, ne me choque pas, elle pourrait même m'extorquer un petit sourire s'il fait beau dehors. Ça s'appelle l'humour, Mames Schiappernotte. Et faire perdre son casse-croûte à quelqu'un pour une mauvaise blague, ça n'est pas très gentil. Humour et gentillesse. Deux mots dont vous ignorez apparemment le sens. Et de la même manière que Vizerec fait de l'humour avec les juifs et se moque des antisémites, à commencer par Dieudonné, Tex fait de l'humour avec les femmes et se moque des gros cons qui les frappent, comme Coluche dans le sketch "le viol de Monique". Pas comme à La Chapelle-Pajol, dans la vraie vie, madame Marlène. Et je me fous si des juifs ou des femmes sans humour n'ont pas l'élémentaire recul de le comprendre. Tant pis pour eux-elles.

Mais il est une injustice à l'intérieur de l'injustice. Vizerec peut se permettre les méchantes blagues sur les juifs, parce qu'il est gauche. Il fait partie de la sainte famille du service public. Pauvre Tex avec son physique de beauf français moyen. Un blanc sans excuse ni circonstances atténuantes. Un suspect par nature. Avec un passé et un avenir coupable.

En attendant, silence dans les rangs. Hormis Lafesse et la Roumanoff, les humoristes la ferment. Profil bas. Le temps qui vient n'est pas très courageux. Il faut dire qu'il est couvert. L'heure est à la méchanceté et à la médiocrité qui font très bon ménage. Et à la lâcheté aussi.

Tex, j'ai beau ne pas te connaître, je t'aime déjà.

LAPRESSEENREVUE.EU

VALEURS

II) Mauvaise nouvelle de Noël : ne comptez plus sur une hausse du pouvoir d'achat en 2018...

L'argument massue des macronistes sur "l'augmentation de la fiche de paie" est mis à mal par l'Insee. - ludovic MARIN / AFP

Par Hadrien Mathoux

L'Insee révèle que les prélèvements obligatoires augmenteront de plus de 4 milliards d'euros l'année prochaine, en raison notamment de l'augmentation de la CSG et de taxes sur le tabac ou les sodas. La majorité LREM avait fait de la hausse du pouvoir d'achat un élément central de sa communication : l'objectif n'est pas tenu.

Dans le langage aride de l'Institut national de la statistique et des études économiques se cache une cuisante défaite politique : la traditionnelle "note de conjoncture" de l'Insee, révélée ce mercredi 20 décembre 2017, prévoit une hausse de 4,5 milliards d'euros des impôts pour l'année 2018. Une augmentation des prélèvements obligatoires qui devrait largement contribuer à faire baisser le pouvoir d'achat selon l'institut statistique… contrairement aux promesses des macronistes.

Tout l'automne, la majorité l'a pourtant martelé : le pouvoir d'achat des salariés Français augmentera en 2018. Cet argument a été répété comme un mantra par les partisans du Président Macron, qui ont manié divers dates et chiffres pour justifier le vote d'un budget perçu comme très favorable aux plus fortunés.

Fin septembre, le porte-parole du gouvernement Christophe Castaner (devenu depuis délégué général de LREM) prédisait une "forte hausse du pouvoir d'achat pour tous les salariés de France" dès le premier jour de l'année 2018. Le 6 novembre, le chef du groupe LREM à l'Assemblée Richard Ferrand promettait sur BFMTV que "23 millions de salariés [allaient] voir leur feuille de paie augmenter, puisque la baisse des cotisations est supérieure à la hausse de la CSG" . Le 30 octobre, la députée macroniste Amélie de Montchalin était tout aussi catégorique sur France 2 : "Le 31 janvier, sur la feuille de paie des salariés, le pouvoir d'achat augmente. Au total, vous gagnez du pouvoir d'achat. 17 millions d'actifs, au 31 janvier, voient leur fiche de paie augmenter. On va commencer à voir que quand on dit 'ça augmente', ça augmente. »

Balance négative pour le pouvoir d'achat

Effectivement, "ça augmente"... Mais les impôts, pas le pouvoir d'achat ! Pour comprendre, il faut se plonger dans les explications de l'Insee, qui a décortiqué les nombreuses mesures prises par le gouvernement et leur effet dans le temps.

Tout d'abord, il y a les baisses d'impôt : la réduction de la taxe d'habitation, la suppression de la contribution exceptionnelle de solidarité des fonctionnaires, la baisse des cotisations sociales des salariés…

Toutes ces mesures contribuent bien à augmenter le pouvoir d'achat, tout comme deux réformes favorables aux Français les plus fortunés : la suppression partielle de l'ISF et le prélèvement forfaitaire unique, ou "flat tax" sur le capital.

Mais les hausses d'impôt parallèles, et également décidées par le gouvernement, font pencher la balance du mauvais côté : ainsi, l'Insee indique que "le relèvement du taux de la CSG de 1,7 point au 1er janvier 2018" ne sera "qu'en partie compensé" par la diminution des cotisations sociales.

Parallèlement, c'est le rôle de la "fiscalité indirecte sur les produits énergétiques et sur le tabac" qui est pointé par l'Insee : "Le prix du tabac augmentera au quatrième trimestre 2017 puis en mars 2018, et les prix de l'énergie en janvier 2018". En clair, ce que les Français gagneront "directement" grâce à des baisses d'impôts, ils le perdront en payant plus cher des produits taxés par le gouvernement.

En comparant les hausses et les baisses d'impôt, l'Insee en arrive à la conclusion qu' "au premier semestre 2018, le pouvoir d'achat des ménages ralentira franchement (-0,3% au premier trimestre, puis +0,4% au deuxième), principalement du fait d'un regain d'inflation lié à l'augmentation de la fiscalité indirecte". C'est surtout lors de ces 6 premiers mois de 2018 que la fiscalité va peser négativement sur le pouvoir d'achat des Français, notamment parce que la baisse de la taxe d'habitation interviendra plus tard dans l'année alors que les hausses d'impôt seront "plutôt concentrées au premier semestre".

Au total, sur l'année, c'est bien une "augmentation légère des prélèvements obligatoires" de l'Etat sur les ménages que prévoit l'Insee : dans le détail, la fiscalité va contribuer à une baisse de 0,3 point du pouvoir d'achat. Et ce que ne précise pas l'Insee, c'est la distribution de cette hausse du pouvoir d'achat : la suppression de l'ISF et la "flat tax" font certes baisser de 4,5 milliards d'euros les prélèvements obligatoires, mais cette diminution d'impôt s'adresse en priorité aux Français les plus riches. Par contre, pour ce qui est des taxes sur le tabac ou l'énergie, tout le monde paie…

La note de conjoncture de l'Insee met en péril un argument fondamental des macronistes : celui d'un gouvernement garantissant une hausse du pouvoir d'achat des Français. Interrogé sur France 2 ce mercredi 20 décembre, Richard Ferrand a paru un peu mal à l'aise, et a semblé vouloir noyer le poisson : "L'Insee prend en compte deux choses… l'augmentation de la CSG et un certain nombre de taxes sur le tabac, le soda, etc. Qui sont des mesures de santé publique ! Être malade quand on fume, ou obèse parce qu'on consomme trop de sodas sucrés, ça coûte beaucoup plus cher que ces taxes que vous évoquez…Quand notre système de santé sera moins coûteux, il partira moins dans le porte-monnaie." Certes, mais qu'en est-il des promesses de hausse du pouvoir d'achat dès janvier 2018 ? "Au total, tendanciellement, vous verrez que sur 5 ans, notre intention de diminuer les prélèvements sur la richesse nationale se concrétisera", répond Richard Ferrand, qui compte sur la croissance pour arriver à son but. Un objectif ambitieux, répété, et finalement reporté : attention à ce que la hausse du pouvoir d'achat ne devienne pas l'inversion de la courbe du chômage version Macron…

Marianne

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Philippe Poutou (NPA) : "On baigne dans une période d'extrême droite et de rejet de l'autre."

https://youtu.be/ZCfkfU0fl5w

Sur la politique migratoire du gouvernement

« On baigne dans une période d'extrême droite, d'idéologie réactionnaire et de rejet de l'autre. »
« Il y a une stigmatisation de l'étranger, du musulman, de l'arabe, du noir. »
« Les frontières se ferment toujours un peu plus avec des logiques de pistage, de surveillance, de flicage. »
« A Menton, on a vu la police sur les quais des gares, rentrer dans le train pour chercher l'éventuel migrant, sans-papier. »
« Il faut revendiquer dans chaque pays l'ouverture des frontières, la liberté de circulation et d'installation. »
« Au lieu de fermer l'espace Schengen, il faudrait donner les moyens d'accueillir. »

Sur les élections européennes

« On ne se précipite pas à discuter des élections mais on sait que ça sera un rendez-vous important. »
« On a des forces assez limitées. »
« Il faut voir les liens avec les autres. On pense à Lutte Ouvrière et d'autres courants politiques, de savoir si c'est possible de faire quelque chose ensemble. »
« On aimerait bien affirmer dans ces élections-là à la fois un message humanitaire, d'Europe solidaire, des travailleurs, des peuples, sans frontière et d'affirmer qu'il y a des luttes des peuples et qu'il faudra les mener par-delà les frontières. »

Sur la France Insoumise

« On se retrouve quand même sur des combats nombreux mais on sait qu'il y a quelque chose qui nous sépare un peu se sont ses perspectives électorales ou électoralistes. »
« On reste sur l'idée que les choses ne changeront pas par les élections mais par des combats de rue et un mouvement social profond. »

Sur le mouvement social

« Il y a un climat de résignation, les défaites sociales qui pèsent très lourd et la brutalité de la crise qui fragilise notre camp social et les milieux militants. »
« Il y a une démoralisation réelle et un affaiblissement des forces militantes. »
« On ne lâche pas prise et on essaie de faire des ponts entre les résistances. »

Sur l'usine Ford

« Ford reçoit depuis des années des aides publiques normalement conditionnées à l'emploi mais en réalité non : Ford supprime des emplois, menace de fermeture de sites alors qu'il reçoit des dizaines de millions d'euros. »
« Il faut obliger Ford à maintenir l'activité. »

Sur l'emploi vs l'environnement

« Il n'y a pas l'un avant l'autre, c'est les deux. »
« Le problème c'est pas de garder un boulot mais de garder notre salaire. »
« Il faut sortir du nucléaire le plus vite possible. »

Sur le Nouveau Parti Anticapitaliste

« On est convaincus qu'on est utiles même avec des faibles forces. »
« On veut faire exister cette perspective de lutte sociale et de combats. »
« On veut faire du lien entre les militants syndicalistes, associatifs, politiques et on est dans beaucoup de combats. »
« On essaie de convaincre qu'on a intérêt à prendre nos affaires en main et s'organiser nous-mêmes et qu'il faut arrêter de faire confiance à des politiciens. »

Sur l'anticapitalisme

« Il y a le paradoxe d'un système capitaliste brutal avec des inégalités sociales et une pauvreté et en même temps peu de réaction. »
« C'est pas l'écoeurement ou la révolte contre le système qui manque, c'est le sentiment qu'on peut changer les choses. »

Sur le mépris de classe

« Il y a le mépris, la condescendance, la haine de classe. »
« Ca fait partie de la vie au quotidien, il n'y a pas que dans les médias : dans son combat de syndicaliste ou d'ouvrier, dans l'usine quand on est confronté à une direction. »

regards.fr

IV) Assurance chômage : on risque de "répartir la misère", selon Philippe Martinez

Europe 1
Rédaction Europe1.fr avec AFP

© BERTRAND GUAY / AFP Assurance chômage : on risque de "répartir la misère", selon Philippe Martinez

Le secrétaire général de la CGT craint de voir baisser globalement les droits à indemnisation avec l'ouverture de l'assurance chômage à davantage de démissionnaires.

Le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez, a souligné vendredi le risque de voir diminuer les indemnités chômage si l'ouverture de l'assurance chômage à davantage de démissionnaires se faisait "à enveloppe constante", plaidant pour "augmenter les recettes".

La métaphore du gâteau. Interrogé sur LCP sur ce projet du gouvernement d'élargir les possibilités d'indemniser des salariés après une démission, il a répondu que la question "mérite d'être étudiée". "Mais à enveloppe constante, on va répartir la misère", avec le risque de voir baisser les droits à indemnisation, car "si on prend le même volume d'argent, (...) si le gâteau est de la même taille et qu'il y a plus de gens pour en manger si je puis dire, forcément les parts seront plus petites". "Il faut travailler plus globalement sur l'ensemble de la protection sociale: le chômage, les retraites, les maladies" pour "augmenter les recettes", estime Philippe Martinez.

Début des négociations le 11 janvier. Or le gouvernement "en supprimant des cotisations sociales (maladie et chômage des salariés au 1er janvier, NDLR), supprime des recettes pour la protection sociale", a-t-il ajouté. Les négociations entre organisations patronales et syndicales sur la réforme de l'assurance chômage doivent débuter le 11 janvier, selon plusieurs syndicats. Dans son document d'orientation envoyé mi-décembre aux partenaires sociaux, le gouvernement les invitait à négocier sur l'ouverture du régime aux indépendants et à davantage de démissionnaires (70.000 démissionnaires sont déjà indemnisés chaque année), ainsi que sur un système pour "lutter contre la précarité".

V) Hamon: Macron pire que Sarkozy en matière migratoire

Par La rédaction de Mediapart

Dans le Journal du Dimanche de ce 24 décembre, plusieurs membres du nouveau mouvement de Benoît Hamon interpellent Emmanuel Macron sur sa politique migratoire. « Le gouvernement Macron-Philippe est en train d'adopter la politique migratoire la plus répressive que notre pays a connue depuis des décennies », écrivent-ils.

LAPRESSEENREVUE.EU

Vingt-cinq membres de Génération·s, le nouveau mouvement lancé par l'ancien candidat socialiste à la présidentielle Benoît Hamon, interpellent ce dimanche 24 décembre Emmanuel Macron dans le Journal du Dimanche.

« Sous l'apparat d'une politique humaniste, écrivent-ils, le gouvernement Macron-Philippe est en train d'adopter la politique migratoire la plus répressive que notre pays a connue depuis des décennies. (...) C'est cela, la véritable signification du "et en même temps" : on envoie les caméras filmer l'accueil de réfugiés venus légalement de Centrafrique, "et en même temps" on en renvoie d'autres par centaines. On fait une jolie opération médiatique autour d'une cérémonie de naturalisation, "et en même temps" on va chasser les sans-papiers des centres d'hébergement. En matière migratoire, même Nicolas Sarkozy n'avait pas osé. »

MAIS AUSSI :

Dans le JDD, plusieurs membres du nouveau mouvement de Benoît Hamon, Génération·s, interpellent Emmanuel Macron sur sa politique migratoire.

Benoît Hamon, ici en avril 2017, critique la politique migratoire d'Emmanuel Macron. (Reuters)

Ils sont 25 signataires*, membres de Génération·s, le nouveau mouvement lancé par l'ancien candidat socialiste à la présidentielle, Benoît Hamon, à interpeller dans le JDD Emmanuel Macron sur sa gestion de la crise des migrants. "Sous l'apparat d'une politique humaniste, écrivent-ils, le gouvernement Macron-Philippe est en train d'adopter la politique migratoire la plus répressive que notre pays a connue depuis des décennies. […] C'est cela la véritable signification du 'et en même temps' : on envoie les caméras filmer l'accueil de réfugiés venus légalement de Centrafrique, 'et en même temps' on en renvoie d'autres par centaines. On fait une jolie opération médiatique autour d'une cérémonie de naturalisation, 'et en même temps' on va chasser les sans-papiers des centres d'hébergement. En matière migratoire, même Nicolas Sarkozy n'avait pas osé."
Pour Hamon, la politique migratoire de Macron "bafoue les droits fondamentaux"

Ils poursuivent : "Cette politique bafoue les droits fondamentaux." Et demandent "une politique migratoire respectueuse des droits humains, qui nécessite davantage de moyens de l'Etat pour accueillir, héberger et accompagner celles et ceux qui fuient la misère, la guerre et les conséquences du réchauffement climatique. Nous demandons que davantage de personnes voient leur situation régularisée, dans la mesure où elles contribuent au quotidien à la richesse de notre pays et que, dans les faits, elles ne peuvent être expulsées : leur vie est aujourd'hui en France."

Les signataires :

Danielle Auroi, Guillaume Balas, Hadrien Bureau, Naïma Charaï, Pascal Cherki, Yves Contassot, Nadia El Hajjaji, Benoît Hamon, Mila Jeudy, Hella Kribi-Romdhane, Aurore Lalucq, Sandra Laugier, Charlotte Lestienne, Chloé Le Bail, Noël Mamère, Claire Monod, Michel Pouzol, Julia Paul-Zamour, Ali Rabeh, Bastien Recher, Barbara Romagnan, Roberto Romero, Pierre Serne, Laura Slimani, Pr Alfred Spira – membres de Génération·s.

Europe 1 le Jdd

VI) SMIC, en 2018 c'est 1 498,47 euros bruts par mois et pas moins pour toutes et tous les salarié-e-s

Daniel Roucous humanite.fr

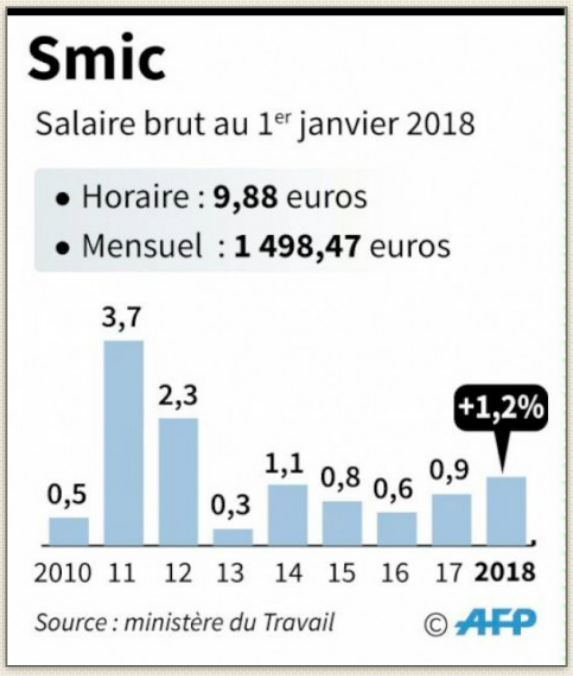

Le SMIC horaire passe de 9,76 à 9,88 euros bruts le 1er janvier (+ 1,23%), c'est le tarif minimum que doivent payer tous les employeurs à tous leurs salariés y compris dans les accords d'entreprise.

SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) au 1er janvier 2017 fixé comme suit par Décret du 20 décembre 2017

- 9,88 euros bruts de l'heure (7,61 euros nets après déduction des cotisations sociales),

- 1 498,47 euros bruts par mois sur la base de la durée légale du travail actuellement de 35 heures par semaine ou 151,67 heures par mois (1 153, 82 euros nets mensuels).

Le SMIC correspond tarif minimum légal que doivent payer les entreprises à tous les salariés, embauchés sous CDI (contrats à durée indéterminée) comme sous CDD (contrats à durée déterminée) y compris saisonniers et si

utilisation de titre ou chèque emploi-service.- articles D3231-5-et-D3231-6 du code du travail.

Trois exceptions :

- les conventions collectives ou des accords interprofessionnels ou d'entreprises peuvent prévoir une rémunération plus favorable que le SMIC. Attention, suite à la publication des ordonnances qui privilégient les accords d'entreprise, ces derniers ne peuvent pas prévoir une rémunération moindre que le SMIC.

- les apprentis quel que soit l'âge, les jeunes de moins de 26 sous contrat de professionnalisation et les jeunes salariés (moins de 6 mois d'expérience) âgés de 18 ans ou moins peuvent être rémunérés à un pourcentage réduit du SMIC (montants SMIC jeunes ci-après)

- les stagiaires ne sont pas payés au SMIC mais perçoivent une gratification équivalant à 15 % du plafond-horaire-de-la-securite-sociale soit pour 2018 15% de 25 euros = 3,75 euros de l'heure ou 577,50 euros par mois après deux mois de stage chez le même employeur - simulateur-de-calcul

Notez bien : si les avantages en nature et les primes à la productivité sont inclus dans le SMIC, doivent être versés en sus :

- les frais effectivement supportés par les salariés,

- les primes forfaitaires telles que les primes au panier, d'outillage, de salissure, de petits ou grands déplacements,

- les majorations pour heures supplémentaires, travail du dimanche et de nuit, jours fériés (à défaut de compensation par des jours de repos),

- les primes d'ancienneté et d'assiduité,

- les primes liées à la situation géographique (insularité, barrages, chantiers etc.),

- les primes de transport,

- la participation et l'intéressement.

SMIC « jeunes » et apprentis en 2018

- SMIC horaire jeunes salariés (moins de 6 mois d'expérience) : 80% du SMIC, soit 7,90 euros bruts, pour les moins de 17 ans ; 90% du SMIC, soit 8,89 euros bruts, pour les 17 et 18 ans ; 100%du SMIC soit 9,88 euros pour les jeunes à partir de 18 ans.

- SMIC horaire apprentis de moins de 18 ans : 25% du SMIC, soit 2,47 euros bruts, la 1ère année, 37% du SMIC, soit 3,66 euros bruts, la 2ème année, 53% du SMIC, soit 5,24 euros bruts, la 3ème année.

- SMIC horaire apprentis de 18 à 20 ans inclus : 41% du SMIC, soit 4,05 euros bruts, la 1ère année, 49% du SMIC, soit 4,84 euros bruts, la 2ème année, 65% du SMIC, soit 6,42 euros bruts, la 3ème année.

- SMIC horaire apprentis à partir de 21 ans : 53% du SMIC, soit 5,24 euros bruts, la 1ère année, 61% du SMIC, soit 6,02 euros bruts, la 2ème année, 78% du SMIC, soit 7,70 euros bruts, la 3ème année.

- SMIC horaire des jeunes de moins de 21 ans sous contrat de professionnalisation : 55% du SMIC si pas qualification, soit 5,43 euros bruts, 65% si qualification (BAC pro ou équivalent) soit 6,42 euros bruts.

- SMIC horaire des jeunes de plus de 21 ans et moins de 26 ans sous contrat de professionnalisation : 70% du SMIC si pas qualification, soit 6,91 euros bruts, 80% si qualification (BAC pro ou équivalent) soit 7,90euros bruts.

Mode de revalorisation du SMIC

Pour garantir le pouvoir d'achat des salariés, le SMIC est revalorisé en fonction :

- de l'inflation mesurée chez 20% des ménages qui ont les revenus les plus faibles,

- de la moitié du gain du pouvoir d'achat du salaire horaire moyen des ouvriers et des employés.

Ce qui n'exclut pas les « coups de pouce » que n'a pas jugé bon de donner le gouvernement cette année comme l'an passé. La possibilité d'une revalorisation le 1er juillet n'existe plus depuis 2012, date à laquelle le SMIC n'est révisé qu'une fois par an au 1er janvier.

Cela dit, rien n'empêche le gouvernement d'augmenter le SMIC à tout moment.

l'Humanité.fr

VII) L'ancien ministre et syndicaliste Jacques Chérèque est mort

Jacques Chérèque, ancien secrétaire général adjoint de la CFDT et qui fut membre du gouvernement de Michel Rocard, est mort a 89 ans. (Crédits : Charles Platiau)

Jacques Chérèque, ancien secrétaire général adjoint de la CFDT et qui fut membre du gouvernement de Michel Rocard, est mort a 89 ans, a annoncé dimanche la CFDT, qui a salué un "grand militant" dans un communiqué.

"Jacques Chérèque, un homme remarquable et un syndicaliste authentique, nous a quittés. La CFDT est une nouvelle fois en deuil en 2017", a twitté son secrétaire général Laurent Berger. Jacques Chérèque, ancien secrétaire général adjoint de la CFDT et qui fut membre du gouvernement de Michel Rocard, est mort a 89 ans, a annoncé dimanche la CFDT. Son fils, François Chérèque, ancien secrétaire général de la CFDT, était décédé le 2 janvier dernier.

Mobilisé pour le redéploiement industriel en Lorraine

Né à Dijon le 9 septembre 1928, Jacques Chérèque était entré dans la vie active en 1949 comme ouvrier spécialisé aux aciéries de Pompey (Meurthe-et-Moselle).

Il était devenu secrétaire général de la CFDT Métallurgie en 1971, avant d'accéder en 1979 au poste de secrétaire général adjoint de la confédération, aux côtés d'Edmond Maire. Son action avait aussi été saluée en tant que préfet délégué pour le redéploiement industriel en Lorraine, fonction à laquelle il est nommé en 1984.

Ministre de Michel Rocard

Il avait ensuite été ministre délégué, chargé de l'Aménagement du territoire et des reconversions de mai 1988 à mai 1991 dans les premier et second gouvernements Rocard, et conseiller général (PS) de Meurthe-et-Moselle, dans le canton de Pompey, de 1988 à 1992.

"La Confédération CFDT, la Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie CFDT, la CFDT-Lorraine et la CFDT Grand Est saluent un grand militant, un grand syndicaliste, profondément attaché à l'industrie et au territoire", selon le communiqué de la CFDT, qui note aussi dans son communiqué qu'il avait joué "un rôle clé dans des conflits symboliques tel que LIP en 1973 ».

"La CFDT salue un grand militant qui a eu le cran de comprendre que l'avenir de la région Lorraine pouvait passer par une fermeture d'usine, à condition que l'on sache anticiper, reconvertir et bien sûr se battre, parfois dans l'adversité syndicale totale, même violente", salue le syndicat.

LA TRIBUNE

A Suivre...
La Presse en Revue

Joyeuses Fêtes